

AMN C&F

Devenir acteur PRAP IBC Secteurs Industrie, Bâtiment, Commerce et activités de bureau

DISPOSITIF INRS

AMN CONSEIL ET FORMATION

AMN conseil et formation
www.amn-conseil-formation.fr

La formation

Durée
2 jours – 14 heures

Public
Salariés des secteurs industrie, bâtiment, commerce et activités de bureau, dont l'activité professionnelle les expose à des risques liés à l'activité physique.

Prérequis
Aucun.

Afin de favoriser la réussite de la formation et le transfert des acquis en situation professionnelle, il est toutefois essentiel que l'établissement soit engagé dans une **démarche globale de prévention des risques professionnels**.
Il est également recommandé que le dirigeant ou son représentant dispose des compétences nécessaires en prévention afin de soutenir les actions proposées par les acteurs PRAP IBC formés.

Objectifs
- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise des risques en proposant des améliorations d'ordre technique, organisationnel ou humain.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents au regard de son activité professionnelle.

Contenu
- Place et rôle de l'acteur PRAP IBC dans la démarche de prévention.
- Enjeux de la prévention des risques professionnels.
- Notions de danger, situation dangereuse, risque et dommage.
- Accidents du travail et maladies professionnelles.
- Fonctionnement et limites du corps humain.
- Atteintes de l'appareil locomoteur et facteurs de risques.
- Observation et analyse des situations réelles de travail.
- Identification des déterminants de l'activité.
- Recherche et proposition de pistes d'amélioration.
- Communication et remontée des informations.
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Mise en application dans les situations professionnelles.

Méthode et outils
La formation s'appuie sur une pédagogie active alternant apports ciblés, échanges de pratiques, analyses de situations de travail, exercices pratiques et mises en situation. L'utilisation des outils PRAP et le travail réalisé en intersession favorisent l'appropriation des compétences et leur transfert dans l'activité professionnelle.

Mode de validation

Un positionnement en début de formation permet d'identifier les connaissances, représentations et pratiques initiales des participants.
Les acquis sont évalués tout au long de la formation au travers des analyses de situations de travail et exercices.
Les compétences sont également évaluées conformément au référentiel de certification du dispositif PRAP.
Pour obtenir le certificat, le participant doit avoir suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives prévues pour l'acteur PRAP IBC.

En cas de réussite, un certificat d'Acteur PRAP IBC, délivré par l'intermédiaire d'AMN C&F, est remis au participant.
Le certificat est valable 24 mois. Son maintien nécessite de suivre une formation de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) avant son échéance.

Modalités de la formation

Formation de 14 heures, réalisable exclusivement en présentiel.
Les 14 heures sont réparties sur 2 jours, organisés préférentiellement en deux séquences séparées par une période d'intersession.
Effectif : jusqu'à 10 participants par session.

La formation nécessite un environnement permettant les mises en situation, l'analyse de l'activité et l'expérimentation des principes de prévention en lien avec les situations professionnelles des participants.

Accessibilité et handicap

AMN Conseil et Formation est pleinement engagé dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque besoin et mettre en place, autant que possible, les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur PRAP IBC certifié par le réseau prévention.

Le programme

J1 - Matin 9h00-12h30 - Devenir acteur de la prévention dans son entreprise

Se situer dans la démarche de prévention et comprendre les enjeux liés à son activité professionnelle

- Identifier les objectifs, l'organisation et les modalités de la formation PRAP IBC.
- Interroger ses représentations de la prévention et des risques liés à l'activité physique.
- Situer le dispositif PRAP dans la démarche globale de prévention de l'entreprise.
- Identifier les principaux acteurs de la prévention et leurs rôles.
- Comprendre les enjeux humains, sociaux et économiques de la prévention.
- Distinguer danger, situation dangereuse, risque et dommage.
- Repérer les principaux risques présents dans son activité professionnelle.
- Identifier son rôle et ses possibilités d'action en tant qu'acteur PRAP IBC.

J1 - Après-midi13h30-17h00 - Comprendre le corps et analyser son activité

Identifier les atteintes potentielles à la santé et apprendre à analyser une situation réelle de travail

- Identifier les principaux éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain.
- Identifier les principales atteintes liées à l'activité physique, notamment les TMS et les lombalgies.
- Repérer les facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et environnementaux.
- Mettre en relation sollicitations physiques, activité de travail et atteintes potentielles à la santé.
- Décrire une situation de travail à partir de faits observables.
- Identifier les déterminants individuels, techniques, organisationnels et environnementaux de l'activité.
- Utiliser l'outil d'analyse PRAP pour structurer son observation.
- Préparer le travail d'analyse à réaliser pendant l'intersession.

INTERSESSION (recommandée) - Observer et analyser une situation réelle de travail

Objectif :

Transférer les outils PRAP dans son environnement professionnel

Travaux attendus :

Le participant réalise dans son entreprise l'observation et l'analyse d'une **situation réelle de travail présentant des risques**, à l'aide de l'outil d'analyse PRAP.

Il identifie notamment les déterminants de l'activité, les risques associés et prépare des propositions d'amélioration qui seront exploitées au retour en formation.

J2 - Matin 9h00-12h30 - De l'analyse à l'amélioration des situations de travail

Exploiter une situation réelle pour participer concrètement à la prévention dans son entreprise

- Présenter l'analyse réalisée pendant l'intersession.
- Argumenter les faits observés et les déterminants identifiés.
- Analyser collectivement les situations professionnelles présentées.
- Identifier et hiérarchiser les risques mis en évidence.
- Rechercher des pistes d'amélioration adaptées.
- Formuler des propositions d'ordre technique, organisationnel ou humain.

- Apprécier la pertinence et la faisabilité des solutions proposées.
- Identifier les acteurs concernés par les propositions.
- Organiser la remontée des informations auprès de l'encadrement.
- Situer sa contribution dans la démarche globale de prévention de l'entreprise.

J2 - Après-midi13h30-17h00 - Agir dans son activité et valider ses compétences

Mobiliser les principes de prévention et démontrer ses compétences d'acteur PRAP IBC

- Identifier les principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés à l'activité.
- Repérer les situations dans lesquelles ces principes peuvent être mobilisés.
- Expérimenter leur mise en œuvre à partir de situations professionnelles.
- Adapter son action aux caractéristiques de la tâche et de l'environnement.
- Mobiliser les connaissances et outils acquis au cours de la formation.
- Analyser une situation de travail et identifier les risques et leurs déterminants.
- Proposer et argumenter des pistes d'amélioration.
- Mobiliser les compétences attendues dans le cadre des épreuves certificatives.
- Réaliser les épreuves certificatives conformément au référentiel PRAP IBC en vigueur.
- Réaliser le bilan individuel et collectif de la formation.